



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité,
Bureau des collectivités locales et des élections**

Gap, le 27 février 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°05-2026-02-27-00009

Objet : Premier tour des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 –
Listes ayant déposé leur candidature dans les communes des Hautes-Alpes

Le préfet des Hautes-Alpes

VU le code électoral et notamment le livre 1^{er}, titre IV, chapitres II et III ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

VU les déclarations de candidatures enregistrées en préfecture des Hautes-Alpes et en sous-préfecture de Briançon du jeudi 5 février 2026 au jeudi 26 février 2026 ;

VU le tirage au sort déterminant le rang des listes pour l'attribution des emplacements d'affichage, effectué pour chaque commune en préfecture des Hautes-Alpes le vendredi 27 février 2026 à 14 heures ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les listes candidates dans les communes des Hautes-Alpes au premier tour des élections municipales et communautaires, qui se déroulera le 15 mars 2026, sont précisées en annexe au présent arrêté.

L'ordre des listes résulte du tirage au sort visé supra en application de l'article R. 28 du code électoral.

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes et la sous-préfète de Briançon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Alpes et communiqué aux maires des communes des Hautes-Alpes.

Les maires devront afficher cet arrêté et la partie de l'annexe concernant leur commune, aux emplacements habituels d'affichage. Ces documents devront également être affichés dans tous les bureaux de vote et déposés sur la table de vote de chacune des communes.

Le préfet,



Philippe BAILLON

Municipales 2026

Tour 1 - 15 mars 2026

LISTE DES CANDIDATURES
05 Hautes-Alpes

05 - Hautes-Alpes / Gap (052)

05036 - Châteauroux-les-Alpes

Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus

1 AGIR AUJOURD'HUI, ENGAGÉS POUR DEMAIN

	Candidat au conseil communautaire
1 M. BARRAL Jean-Marie	OUI
2 Mme TOKARSKI Natacha	
3 M. ELZEARD Didier	
4 Mme ROUX Noëlle	OUI
5 M. BARTHALAÏS Yves	OUI
6 Mme NANS Laurence	
7 M. CALIZZANO Nicolas	
8 Mme VANDAMME Marie-Anne	
9 M. POJER Patrick	
10 Mme DEHOUCK Carla	
11 M. SORBIERE Rudy	
12 Mme CERUTTI Mariline	
13 M. BONNABEL Daniel	
14 Mme BAZIN-MERY Brigitte	
15 M. NÉRÉ Lucas	
16 Mme NORBERT Joëlle	

2 UNISSONS NOS DIFFERENCES

	Candidat au conseil communautaire
1 M. FORTOUL Jean-Michel	OUI
2 Mme LORRAIN Delphine	OUI
3 M. SARTON Maxime	OUI
4 Mme DI VINCENZO Antonella	
5 M. ZIMMERMANN Denis	
6 Mme GARCIN Laury	
7 M. TROUCHE Raymond	
8 Mme FROMENT Lydie	
9 M. BAJON Fabien	
10 Mme ALVERNHE Marion	
11 M. GENSUL Guillaume	
12 Mme FRIH Nawel	
13 M. VANHOUTTE Pieter	
14 Mme BLANDO Valérie	
15 M. GAY Denis	
16 Mme COMTE Cindy	

3 CHÂTEAUROUX AVEC NOUS

	Candidat au conseil communautaire
1 Mme RIGNON Lydie	OUI
2 M. BRENIERE Julien	OUI
3 Mme PALMARINI Isabelle	OUI
4 M. BAYARD Hervé	
5 Mme ANTHOINE Lucie	
6 M. BETH Thomas	
7 Mme DAUGE Mélina	
8 M. GOURCEAUX Pascal	
9 Mme ABRARD Bénédicte	
10 M. DAUBERT Jean-Jacques	
11 Mme MATHIEU Gaëlle	
12 M. LELONG Jérôme	
13 Mme ROSTAN Clara	
14 M. CHEVALIER Sylvain	
15 Mme JUHEN Marine	